



Santé ? Océan ? Solidarité !

Face à la crise, la solidarité est dans toutes les bouches et guide certains de nos comportements.

Mais c'est la place réelle que nous lui donnerons qui nous fera -ou non- sortir grandis de ce mal et attaquer efficacement sa cause première désormais bien établie : la perte de biodiversité, ses conséquences sur le monde sauvage et sur la dérégulation des pathogènes associés.

La pandémie, par ses réactions en chaîne, montre la fragilité de tous nos droits humains : civils et politiques, économiques et sociaux, environnementaux. Restrictions de liberté, apologie de régimes autoritaires, difficultés économiques, chômage, dette, risques de tensions sociales et internationales : les déséquilibres écologiques que nous avons créés attaquent nos biens communs matériels et immatériels essentiels. Rétablir la santé de notre planète est indispensable et urgent.

Nous touchons du doigt les conséquences d'un océan asphyxié, devenant incapable de réguler notre climat, de nous fournir la moitié de l'oxygène émis par la nature, d'absorber le tiers du CO₂ et l'essentiel de la chaleur issus de nos activités, de nourrir des milliards de personnes. Nous voyons que, loin de se limiter à des effets environnementaux, cette asphyxie met en cause les fondements de notre société et en fait notre existence.

Notre avenir se joue sur notre capacité à conjurer la tragédie des biens communs : à mettre en œuvre des solidarités nouvelles, à nous montrer individuellement et collectivement responsables.

La solidarité est naturelle à l'homme : sans elle, chacun de nous serait mort à peine né ; sans elle notre espèce aurait été trop faible pour survivre ; sans elle, nos sociétés n'auraient pu se développer, soumises à la seule loi du plus fort.

De l'amour à l'impôt, elle prend des formes multiples : celles que nous proposons nos sentiments, celles qui protègent nos intérêts, celles que nous

fixent la société. Aux deux extrêmes, nous n'avons guère de liberté, guidés par notre conscience et nos émotions ou contraints par les lois et la pression sociale.

Entre ces deux extrêmes, nous avons la liberté de faire le choix de la solidarité : un choix délibéré de nous engager avec d'autres, les uns envers les autres, pour être plus forts ensemble, puisque c'est cela, la solidarité : ce qui rend collectivement plus solides et ce qui rend plus crédibles vis-à-vis des tiers. Elle permet alors de faire face à des risques particulièrement forts, ou d'atteindre des objectifs particulièrement élevés : de faire front, de survivre, de vaincre.

Les travaux que nous avons menés à l'IFM le montrent : les activités marines en sont depuis des siècles des laboratoires. Du fait des dangers particuliers auxquels la mer expose, des systèmes d'entraide, de partage des risques, de secours mutuels y sont apparus souvent bien plus tôt qu'ailleurs.

Historiquement, une solidarité existait dans les communautés de pêcheurs vis à vis des familles de ceux qui se perdaient en mer. Reprise par les ordonnances de Colbert, en 1673 et 1681, elle a formé il y a plus de trois siècles le premier régime de sécurité sociale Français, couvrant l'invalidité, la retraite et la protection des veuves.

Une autre solidarité liait entre eux les navigateurs, leur faisant le devoir de tenter de sauver tout homme, même ennemi, en risque de se perdre en mer. Ce devoir moral est devenu obligation juridique par la Convention de Bruxelles de 1910 sur le sauvetage.

Une troisième s'est développée très tôt pour faire face aux risques de l'expédition maritime : en Chine dès le premier millénaire avant notre ère, par de l'échange d'espace sur les navires entre armateurs. De même Phéniciens et Romains ont mis en place des systèmes de partage de ces risques, qui sont à l'origine des règles d'York et d'Anvers sur l'avarie commune, bien connue des assureurs et juristes maritimes.

Ces quelques exemples montrent que, souvent, les solidarités choisies sont le creuset de futures solidarités généralisées. Pour être efficaces, elles nécessitent une communauté qui fait face aux mêmes difficultés ou qui est soudeée par une même ambition et qui suit quelques principes simples :

- les règles du jeu sont claires : qu'est-ce que chacun s'engage à faire dans quelles circonstances, les contributions dépendant des moyens de chacun.
- est exclu du groupe des bénéficiaires tout membre qui ne respecte pas ses engagements.
- est exclu également tout membre qui excuse un tel membre.



Editorial

Dans la lutte pour la préservation de l'Océan, nous en sommes encore aux balbutiements d'actions dispersées. Si la crise sanitaire permet une prise de conscience plus large de l'urgence, nous avons là quelques clés pour agir avec force.

- Soyons solidaires au quotidien : regardons ce que nous pouvons faire, ce que les autres font, challengeons-nous, fixons-nous des objectifs de progrès : chez nous, au travail, dans nos loisirs, dans notre vie associative et sociale ; partageons-les ; échangeons sur nos réussites et nos difficultés. A cette échelle, à l'exclusion se substituent encouragements et soutien mutuel.
- Soyons solidaires comme acteurs économiques : donnons la priorité aux entreprises vertueuses, à celles qui font de véritables efforts, et écartons les autres, en particulier celles qui font semblant.
- Soyons solidaires comme citoyens, dans nos comportements collectifs. Exigeons de nos élus des politiques claires, des actes en cohérence avec les paroles, des arbitrages courageux prenant en compte le temps long au risque d'être électoralement moins avantageux.
- Créons un premier groupe de pays qui décident d'avancer, qui prennent des engagements forts et respectent les Objectifs du Développement Durable auxquels ils ont souscrit. Ces pays qui devront inscrire dans leurs accords commerciaux et de coopération des clauses favorables à leurs pairs, au détriment des autres.

Le temps n'est plus aux grandes conférences diplomatiques où chacun vient faire quelques promesses pour les réitérer quelques années plus tard en constatant qu'il ne les a pas tenues. Il est urgent d'initier un vrai système de solidarité internationale, où tous ceux qui, suivant leurs moyens, apportent leur contribution et honorent leurs promesses se voient récompensés.

La solidarité nous est naturelle et peut sauver l'Océan : ne la laissons pas de côté.

Eudes Riblier
Président de l'Institut Français de la Mer



L'Institut Français de la Mer
sur ifmer.org

